

L-9905 Troisvierges
(Grand-Duché de Luxembourg)

AVIS AU PUBLIC

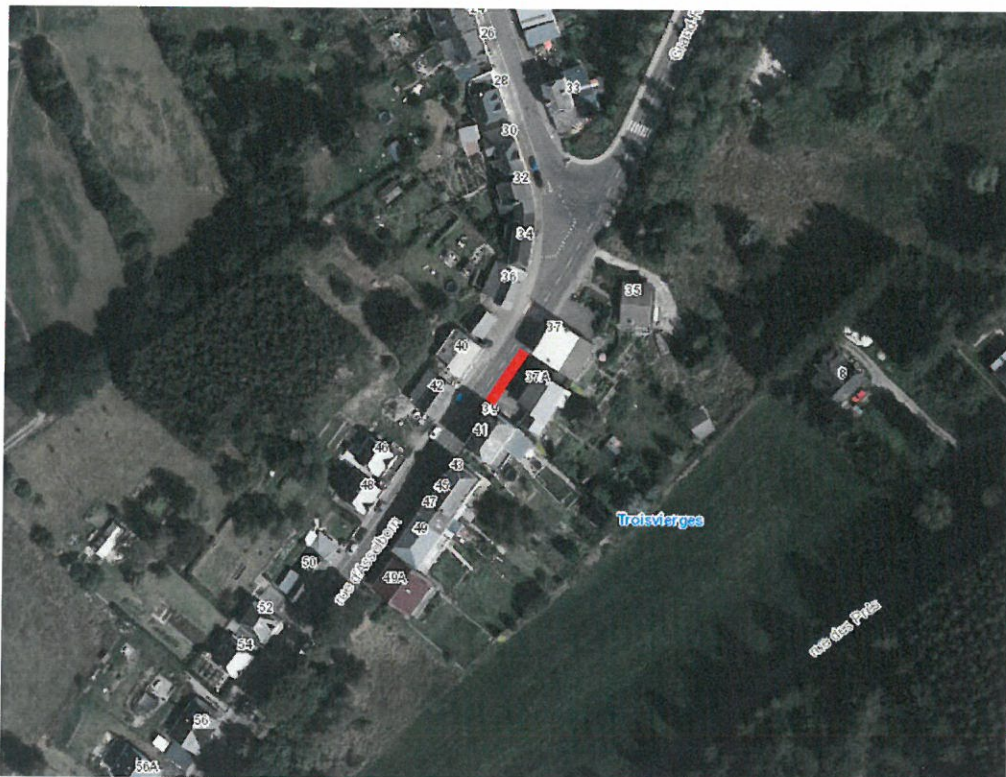
Il est porté à la connaissance du public que par délibération du 10 mars 2019, le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Troisvierges, a décidé :

qu'à l'occasion des travaux d'aménagements à 37A rue d'Asselborn à Troisvierges, il y a lieu de porter les restrictions suivantes à la circulation de l'N12 « rue de Asselborn » à Troisvierges, et ceci à partir du mardi, 10 mars 2020, jusqu'à vendredi, 27 mars 2020:

- **Le tronçon de la « rue d'Asselborn » - N12, indiqué en couleur rouge sur le plan annexé, sera rétrécie.**
- **Trottoir fermé le long du bâtiment 37A, rue d'Asselborn à Troisvierges comme indiqué en rouleur rouge sur le plan annexé, avec mise en place d'une déviation pour les piétons.**

La circulation y sera signalée conformément aux prescriptions de Code de la Route.

Les infractions aux dispositions du présent règlement sont punies conformément aux dispositions de l'article 7 modifié de la loi du 14.02.1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques, tel que cet article a été amendé par la loi du 13.06.1994 relative au régime des peines.



Troisvierges, date qu'en tête.
le bourgmestre:
signé Edy Mertens



Enlever le 30.03.2020